Envoyé en préfecture le 25/03/2024

Reçu en préfecture le 25/03/2024

Publié le

ID: 038-213805120-20240321-2024_03_02-DE

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU

REGISTRE DESDELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2024-03-02

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 13
Présents : 08
Pouvoir : 03
Votants : 11

L'an deux mil vingt quatre Le 21 mars à vingt heures trente minutes, Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ s'est réuni en session ordinaire, à la mairie Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire

Date de la convocation 15 mars 2024

OBJET: FINANCEMENT DU SIVU DU GROUPE SCOLAIRE CULIN-TRAMOLE

<u>PRESENTS</u>: Jean-Michel DREVET, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Dominique FLACHER, Florence MANDON, Sylvie SABATIER, Laure-Paola GUIVIER, Annie PIGNEDE

EXCUSES: Philippe PELLET donne pouvoir à Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER donne pouvoir à Dominique FLACHER, Pascale CHOTEL donne pouvoir à Sébastien Guillaud, Jean-Michel PIDOLOT

Absent: Albane PINEDE

Secrétaire de séance : Annie PIGNEDE

Monsieur Flacher Dominique, adjoint aux finances rappelle au Conseil Municipal que la commune verse au S.I.V.U. du groupe scolaire CULIN-TRAMOLE, une somme permettant d'équilibrer les comptes.

La participation de la commune de TRAMOLE pour l'année 2023, s'élève à 139 068,13€. Le SIVU ayant déjà perçu pour 2024 un acompte de 30 000,00 €. Dominique FLACHER propose de verser la somme de 109 068,13€ restante.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

ACCEPTE, à l'unanimité, la proposition.

AUTORISE, à l'unanimité, le Maire à effectuer les mandatements correspondants.

Jean-Michel DREVET Maire de Tramolé

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus. Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE Visé par le contrôle de la légalité Certifié exécutoire et Affiché